

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} Septembre 2011

TARIF TRAVAILLEUR	1,87 €uros le trajet
TARIF PARTICULIER	2,53 €uros le trajet
TARIF APRES 21h00/DIMANCHES/JOURS FERIES	5,22 €uros le trajet
ATTENTE CONDUCTEUR (*)	15,11 €uros (1 heure)
(*) Dans le cas où l'utilisateur demanderait ou occasionnerait un temps d'attente, celui-ci serait facturé sur la base de 3,77 €uros par quart d'heure.	
COURSE RESERVEE MAIS NON DEDITE (**)	21,32 €uros le trajet
(**) En cas d'annulation sur place, c'est-à-dire dans le cas où l'utilisateur ne respecte pas les règles d'annulation d'un transport (annulation faite de vive voix à un planificateur et dans un délai minimum de 2 heures avant le transport).	

TRANSPORT DANS L'AGGLOMERATION AMIENS METROPOLE

(TARIFS CI-DESSUS)

ALLONVILLE
BERTANGLES
BOVELLES
CAGNY
CLAIY-SAULCHOIX
DREUIL- LES-AMIENS
ESTREES SUR NOYE
GUIGNEMICOURT
HEBECOURT
PISSY
POULAINVILLE
REVELLES
RUMIGNY
SAINT-FUSCIEN
SALEUX
SAVEUSE
VERS-SUR-SELLE

AMIENS
BLANGY-TRONVILLE
BOVES
CAMON
CREUSE
DURY
GLISY
GRATTEPANCHE
LONGUEAU
PONT-DE METZ
REMIENCOURT
RIVERY
SAINS- EN AMIENOIS
SAINT SAUFLIEU
SALOUEL
THEZY-GLIMONT

Tous les transports font l'objet d'une facturation en fin de mois envoyée par courrier. Pour le règlement par chèque, il suffit de noter le ou les numéros de facture(s) au dos du chèque (il n'est pas nécessaire de joindre la ou les factures).

SYNERGIHP PICARDIE TRANSPORT ADAPTE

Siège social : 16 rue Emile Francfort
CS 70069
80011 Amiens Cedex 1



94237 CACHAN
TPMR RE/TPH/01 11/2010
Caractéristiques sur demande

INFORMATIONS AUX USAGERS

CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE RECONNU COMME ACCOMPAGNATEUR D'UN USAGER

- 1) être VALIDE.
- 2) Prendre en CHARGE jusqu'à la MONTEE et après la DESCENTE du véhicule l'USAGER (y compris courses, paquets, etc.)
- 3) MONTER ET DESCENDRE aux même ENDROITS que l'usager.
- 4) IL N'EST ADMIS QU'UN SEUL ACCOMPAGNATEUR PAR USAGER.
- 5) AUCUN ACCOMPAGNATEUR NE PEUT ETRE TRANSPORTE SANS L'USAGER (pour quelque motif que ce soit).

Nous vous demandons de respecter **SCRUPULEUSEMENT** ces consignes prises dans l'intérêt de **TOUS**.

SYNERGIHP PICARDIE TRANSPORT ADAPTE

Siège social : 16 rue Emile Francfort
CS 70069
80011 Amiens Cedex 1



94237 CACHAN
TPMR RE/TPH/01 11/2010
Caractéristiques sur demande

COMMENT RESERVER VOS TRANSPORTS

1 – Les informations clefs à transmettre au service de réservation de la SPTA

Type de demande : **Réservation ou Annulation**

Le nom de l'utilisateur : **préciser la présence d'un accompagnateur**

La SPTA connaît en principe votre handicap (il n'est pas utile de le préciser)

La date : **préciser s'il s'agit d'un transport régulier**

Les horaires : **précisez les impératifs (heures de travail, de rendez-vous médicaux,....)**

Les adresses de prise en charge et de dépôt : **préciser toutes informations complémentaires utiles.**

N'oubliez pas de préciser les mêmes informations pour le retour.

2 – Un exemple de réservation

Notre système de planification essaie de maintenir une régularité horaire au niveau de la prise en charge journalière de nos usagers. Celle-ci se module selon les circuits et le nombre de passagers, dans une fourchette horaire comme il se pratique au niveau d'un service de transport en commun habituel.

Mme Durand souhaite réserver un transport pour se rendre (sans accompagnateur) à son travail tous les matins de la semaine à 8h00 et elle doit être à son poste de travail à 8h00. Voici les informations qu'elle doit nous communiquer :

Type de demande : **Réservation**
Le nom de l'utilisateur : **Mme Durand, sans accompagnateur**
La date : **il s'agit d'un transport régulier**
Impératifs horaires : **être à 8h00 à son poste de travail chaque matin de la semaine**
Les adresses : **prise en charge à son domicile et dépôt à l'adresse de son travail.**

Mme Durand nous rappelle qu'elle a un numéro de code pour accéder à l'intérieur de son bâtiment et que sur son lieu de travail un franchissement de 2 marches est nécessaire.

Pour le retour, elle nous précise que son travail se termine à 12h00.

Notre service de réservation va enregistrer les horaires de sa demande de cette façon avec son accord :

Impératif : **8h00 maxi**

Marge de sécurité : **elle souhaite donc y être pour 07h50**

Le trajet nécessite **20 minutes**

Nous ferons alors en sorte de prendre Mme Durand à son domicile **au plus tard à 07h30.**

Pour des raisons évidentes d'aléas de circulation et, compte tenu du principe de transport en commun (incluant éventuellement la prise en charge d'autres usagers), **nous convenons avec l'utilisateur d'une fourchette de 15 minutes.**

Notre engagement sera alors de prendre Mme Durand **à son domicile entre 07h15 et 07h30.**

Mme Durand doit donc toujours se tenir prête à partir **de 07h15.**

En conséquence, selon l'ensemble des demandes de transports du jour, Mme Durand peut **être prise à 07h15, 07h20 jusqu'à 07h30.**

Ce temps est à rapprocher du temps qu'une personne valide mettrait pour se rendre à un arrêt de bus et attendre son passage.

POUR INFORMATION

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous rappeler les nouvelles dispositions du code de la route (Art. R. 412-1 et R. 412-2) qui précisent que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les véhicules de transport en commun depuis le 11 juillet 2003.

En conséquence, nous vous demandons d'être porteur de votre propre ceinture de sécurité adaptée à votre fauteuil roulant manuel ou électrique.

Aussi, nous sommes au regret de vous informer que le service SPTA ne prendra plus en charge les personnes qui n'en seront pas munies et que le transport sera annulé.

Comptant sur votre compréhension,

Très cordialement,

Le Directeur

M.DANZEL d'AUMONT

SYNERGIHP PICARDIE TRANSPORT ADAPTE

Siège social : 16 rue Emile Francfort
CS 70069
80011 Amiens Cedex 1



94237 CACHAN
TPMR RE/TPH/01 11/2010
Caractéristiques sur demande

